

Communiqué

LA POPULATION EST PRÊTE À PRENDRE LE VIRAGE VERT

(Québec, le 27 mai 2004) – La Commission de consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles présente son rapport au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord en séance du 27 mai. Après avoir entendu plus de 300 organismes et personnes et reçu 56 mémoires, la commission conclue que la population est prête à effectuer un véritable virage vert axé sur les ressources.

La population est prête et veut aller plus loin et plus vite

Les audiences ont fait ressortir que la population est non seulement prête à faire face aux défis posés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* mais qu'elle souhaite même se donner une perspective à plus long terme, pour le bénéfice des générations futures. Le public estime qu'il faut devancer les échéanciers de mise en œuvre du PGMR en matières de réduction, de réemploi de recyclage et de compostage et viser à long terme des seuils beaucoup plus élevés si la région veut atteindre les objectifs visés en 2008.

Un vrai virage vert axé sur les ressources

La population demande que des moyens financiers importants soient consacrés, en priorité, à la réduction, au réemploi, au recyclage et au compostage, ce qui constitue une gestion axée sur les ressources, afin d'effectuer un vrai virage vert. Le public propose à la CMQ de convier les municipalités et la population à faire du PGMR un projet mobilisateur de gestion environnementale des matières résiduelles.

Une région exemplaire

La CMQ Rive-Nord dispose de toutes les observations du public pour bonifier son projet de plan de gestion des matières résiduelles et s'engager dans les orientations du gouvernement du Québec et même au-delà. Les demandes de la population ouvrent la voie à ce que la communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord devienne une région phare en développant une gestion exemplaire des matières résiduelles et plus largement envers le développement durable.

M^e Pierre Coderre a présidé les travaux de cette commission indépendante formée de Madame Ysult Roy-Raby, représentante du milieu communautaire, de Madame Claire Boulé représentante du milieu des affaires, de Madame Claire Barry, représentante du milieu syndical et de Monsieur André Stainier représentant du milieu de la protection de l'environnement.